

Janvier à avril 2026

N°2



# Journal du Relais Petite Enfance

## Les Petits de la Muance



### EDITO

Chers parents-employeurs, assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfants à domicile,

J'ai le plaisir de vous souhaiter à tous une belle et heureuse année 2026 !

Dans ce nouveau numéro, vous trouverez le programme des soirées thématiques, des matinées d'éveil et des sorties.

Vous est également proposé dans le dossier pédagogique, un article concernant la publication du référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant.

Bonne lecture.

Karine Dujardin

Animatrice du RPE

### Coordonnées du RPE

Contact : Karine Dujardin

Adresse : Impasse du gymnase

14190 Saint Sylvain

06.72.47.85.50

rpe.petitsdelamuance@fede14.admr.org



Relais Petite Enfance Les Petits de la Muance

### Accueil sur rendez-vous

### et par téléphone

- **Mercredi** : de 14h à 17h
- **Jeudi** : de 13h30 à 17h

### Matinées d'éveil

- **Mardi** : de 9h30-11h30
- **Jeudi** : de 9h30-11h30

Au RPE, Impasse du gymnase à Saint Sylvain



# A vos agendas



## Rencontres pluriprofessionnelles autour de la galette des rois



**Mardi 13 janvier à 19h45  
au RPE Moulin des Petits, rue Dusoir Argences**

En partenariat avec les RPE Le Moulin des Petits et La Petite Libellule, nous vous proposons un temps d'échanges avec Mme BRAS et Mme GASPARD, puéricultrices de la Maison des Solidarités d'Argences. Nous en profiterons pour partager la galette des rois.



A destination des assistants maternels et garde d'enfants à domicile

## Echange avec le RPE "Les Coquelicots" de Gouville

**Jeudi 12 février à partir de 9h30  
au RPE Les Petits de la Muance**

Le RPE des Petits de la Muance vous propose une rencontre conviviale avec les assistant.es maternel.les et les jeunes enfants du RPE "Les Coquelicots ". Un parcours de motricité sera spécialement aménagé afin que les tout-petits puissent explorer leurs corps et découvrir leurs capacités.

Tenue confortable. Jauge limitée à 20 enfants.

Tous publics



# A vos agendas



## Eveil musical avec Bleu de Lune

**Jeudi 26 et mardi 31 Mars à 9h30 ou 10h30  
au RPE les Petits de la Muance**

Petits et grands seront invités avec un.e musicien.ne de la compagnie Bleu de Lune à expérimenter et à partager des expériences musicales autour de chansons, de comptines, à découvrir et manipuler des instruments...

Places limitées.

Tous publics



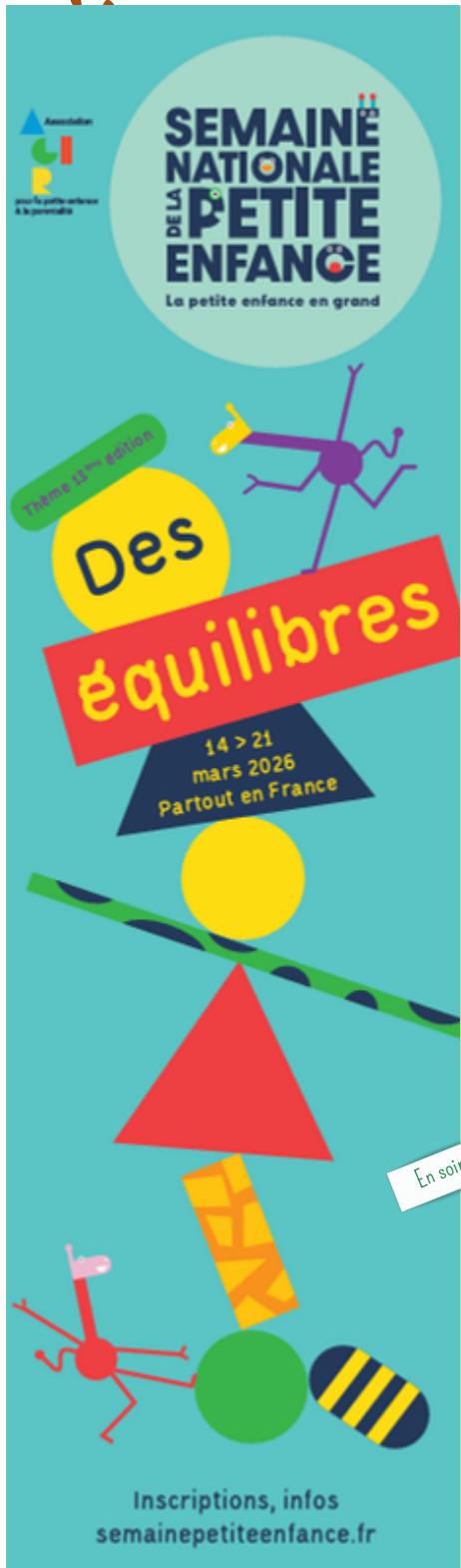
**Soirée “Un temps pour soi :  
Sieste musicale avec Bleu de Lune”**  
**Jeudi 9 avril**  
**(horaires et lieu à confirmer)**

Faites une pause dans votre quotidien, venez passer un moment de détente et de douceur avec les oreilles dans les étoiles.

A destination des assistants maternels et garde d'enfants à domicile



# A vos agendas



## Mardi 17 mars

2 créneaux dédiés à cette thématique : 9h30 et 10h30 au RPE Les Petits de la Muance

Ateliers "P.Q.P." : Posons-nous, Observons, Partageons. Selon les besoins de l'enfant, vous pourrez l'accompagner dans cette expérience ou vous mettre en retrait pour observer.

## Jeudi 19 mars

à partir de 9h30

Sortie à Savana Parc, 661 Bd Charles Cros à IFS

Aire de jeux couverte avec divers espaces ludiques (trampoline, piscine à balles...), idéale pour jouer avec ses équilibres !

## Samedi 21 mars

à partir de 9h30 à 10h15 ou de 10h30 à 11h15

(lieu à confirmer)

Eveil musical Enfants/Parents... La musique est aussi une affaire d'équilibre !

## Mardi 17 mars ou Jeudi 19 mars

de 19h30 à 21h30

à la salle des fêtes de Billy (rue du temps libre)

Ateliers cuisine animés par Justine Marie de l'association "Manger et Grandir", diététicienne. Ces rencontres prendront la forme d'un atelier participatif. Les participants réaliseront des plats adaptés aux tout-petits, tout en abordant les notions clés de l'**équilibre alimentaire** chez le jeune enfant.

La soirée se poursuivra par un temps d'échange puis par une dégustation des plats préparés.

# A vos agendas

Il est nécessaire de s'inscrire pour participer aux temps collectifs. Dès réception du programme, inscription possible par mail, téléphone en précisant le nombre d'enfants présents. Merci de prévenir le Relais Petite Enfance s'il y a un changement (annulation, enfant non présent, malade...).

<b>Mardi 13 janvier</b>	RPE Saint Sylvain 9h30/11h30	Matinée d'éveil
<b>Mardi 13 janvier</b>	RPE Le Moulin des Petits à Argences 19h45	Galette des rois /Rencontre et échanges avec les puéricultrices
<b>Jeudi 15 janvier</b>	RPE Saint Sylvain 9h30/11h30	Matinée d'éveil
<b>Mardi 20 janvier</b>	Pas de matinée d'éveil	
<b>Jeudi 22 janvier</b>	RPE Saint Sylvain 9h30/11h30	Matinée d'éveil
<b>Mardi 27 janvier</b>	RPE Saint Sylvain 9h30/11h30	Matinée d'éveil
<b>Jeudi 29 janvier</b>	RPE Saint Sylvain 9h30/11h30	Matinée d'éveil

<b>Mardi 3 février</b>	RPE Saint Sylvain 9h30/11h30	Matinée d'éveil
<b>Jeudi 5 février</b>	RPE Saint Sylvain 9h30/11h30	Matinée d'éveil
<b>Mardi 10 février</b>	RPE Saint Sylvain 9h30/11h30	Matinée d'éveil
<b>Jeudi 12 février</b>	RPE Saint Sylvain 9h30/11h30	Motricité avec le RPE de Gouville
Vacances scolaires du 16 au 27 février		

# A vos agendas

Il est nécessaire de s'inscrire pour participer aux temps collectifs. Dès réception du programme, inscription possible par mail, téléphone en précisant le nombre d'enfants présents. Merci de prévenir le Relais Petite Enfance s'il y a un changement (annulation, enfant non présent, malade...).

<b>Mardi 3 mars</b>	RPE Saint Sylvain 9h30/11h30	Matinée d'éveil
<b>Jeudi 5 mars</b>	RPE Saint Sylvain 9h30/11h30	Matinée d'éveil
<b>Mardi 10 mars</b>	RPE Saint Sylvain 9h30/11h30	Matinée d'éveil
<b>Jeudi 12 mars</b>	RPE Saint Sylvain 9h30/11h30	Matinée d'éveil
 <b>Des équilibres</b> 		
<b>Mardi 17 mars</b>	RPE Saint Sylvain 9h30 à 10h15 ou de 10h30 à 11h15	Atelier P.O.P. sur les équilibres
<b>Mardi 17 mars</b>	Billy, salle des fêtes A 19h30	Atelier cuisine avec Justine, diététicienne
<b>Jeudi 19 mars</b>	Ifs A 9h30	Sortie à Savana Parc
<b>Jeudi 19 mars</b>	Billy, salle des fêtes A 19h30	Atelier cuisine avec Justine, diététicienne
<b>Samedi 21 mars</b>	(lieu à confirmer) 9h30 à 10h15 ou de 10h30 à 11h15	Echanges Enfants/Parents : Eveil musical
<b>Mardi 24 mars</b>	RPE Saint Sylvain 9h30/11h30	Matinée d'éveil
<b>Jeudi 26 mars</b>	RPE Saint Sylvain 9h30 ou 10h30	 Eveil musical avec Bleu de Lune
<b>Mardi 31 mars</b>	RPE Saint Sylvain 9h30 ou 10h30	Eveil musical avec Bleu de Lune 

# A vos agendas

Il est nécessaire de s'inscrire pour participer aux temps collectifs. Dès réception du programme, inscription possible par mail, téléphone en précisant le nombre d'enfants présents. Merci de prévenir le Relais Petite Enfance s'il y a un changement (annulation, enfant non présent, malade...).

<b>Jeudi 2 avril</b>	RPE Saint Sylvain 9h30/11h30	Matinée d'éveil
<b>Mardi 7 avril</b>	Ouezy A 9h30	Chasse aux oeufs et balade en tracteur au domaine de Ouezy  
<b>Jeudi 9 avril</b>	RPE Saint Sylvain 9h30/11h30	Matinée d'éveil
<b>Jeudi 9 avril</b>	(lieu à confirmer) A 20h00	“Un temps pour soi : sieste musicale” 
Vacances scolaires du 13 au 24 avril		
<b>Mardi 28 avril</b>	RPE Saint Sylvain 9h30 ou 10h30	Matinée d'éveil
<b>Jeudi 30 avril</b>	RPE Saint Sylvain 9h30 ou 10h30	Matinée d'éveil



## “Un référentiel, une autre démarche que celle du guide” Par Christine Schuhl

Durant des années, les professionnels de la petite enfance ont revendiqué des outils pour ne pas se perdre dans des pratiques professionnelles parfois improvisées selon les repères de chacun.

Les travaux canadiens étaient enviés, les approches suédoises étaient espérées, mais aucun outil ne permettait de formaliser une véritable démarche de qualité.

Des premières chartes au rapport Giampino, les pratiques ont bougé. Elles ont été plus explicites et la bien-traitance est entrée dans les pratiques, que ce soit aux domiciles des assistantes maternelles ou au sein des collectivités. Tout n'est pas idéal, loin de là, et des dérives dangereuses et inacceptables se révèlent encore trop souvent malgré un travail de prévention bien réel.

Aujourd'hui un référentiel voit le jour, fruit d'un travail colossal de professionnels pluridisciplinaires, afin de poser des repères importants dans l'accompagnement de l'enfant de moins de trois ans.

Certains parlent de ce document en termes de guide, comme s'il s'agissait d'une succession de « recettes ». Il n'est pas à lire dans une tonalité de « il faut »... « Il ne faut pas », mais bien plus le comprendre et le mettre en œuvre dans les principes de réalité de chacun. Il n'y a pas de recette dans l'éducation, il n'existe pas plus d'astuces. Les petits groupes d'enfants se composent au hasard des inscriptions et ensemble le quotidien se tisse au gré des émotions et des niveaux de sécurité affective de chacun.

Même si la vie en collectivité et au domicile des assistantes maternelles est parfois complexe et difficile, il est urgent de quitter les techniques d'exclusions et toutes formes de punitions qui ont affaibli des générations d'enfants... et d'adultes.

Notre responsabilité d'adulte est d'accompagner l'enfant dans les découvertes de ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, sans menace ni peur.

C'est par la fiabilité de l'adulte et surtout sur sa confiance réelle et profonde que l'enfant trouvera ses principaux appuis pour grandir.

Le référentiel est cet ensemble de repères construits sur des connaissances scientifiques actuelles permettant aux professionnels d'analyser leurs pratiques de les remettre peut-être en question tout en comprenant mieux les besoins des enfants de moins de trois ans.

Les exemples peuvent aider à saisir les situations, cependant, qu'il s'agisse de thérapies ou de quotidiens institutionnels ou familiaux, aucun exemple ne peut être valide sans son contexte, il peut encore moins servir de recette. Sorti de son contexte, l'exemple alimente la polémique sans donner une solution adaptée à toutes les situations.

Les « toujours » et les « jamais » ne donnent pas le sens d'une pratique. Ainsi, les connaissances sont là pour aider à mieux comprendre le besoin des tout-petits, non à dicter des postures.

Connaitre le développement de l'enfant et ses besoins est une nécessité pour chaque adulte, parent, professionnel, qui accompagne l'enfant dans son bien devenir.

Il y a urgence à prendre en compte chaque principe de réalité où un tout-petit de moins de trois ans est en relation avec un adulte ou un autre enfant, pour en connaître ses potentialités réelles et réfléchir calmement sur ses besoins psycho-affectifs. Le quotidien est au cœur du vivant, il bouge, évolue, où chacun doit apprendre à s'adapter pour que le vivre ensemble prenne tout son sens.

Considérer le référentiel petite enfance comme un guide serait le réduire à un ensemble de postulats posés en dehors de toute réalité.

Ainsi le référentiel n'est pas un idéal, sans quoi il creuserait encore plus les difficultés des professionnels qui, faute de moyens, se verraient sans cesse éloignés de ces objectifs. Il est bien plus un repère, un cadre dans lequel chacun peut y composer ses pratiques professionnelles sans oublier qu'un petit d'homme possède d'innombrables compétences qui se construisent à partir d'une véritable confiance mutuelle, fondement d'une sécurité affective vitale et incontournable.



\* Educatrice de jeunes enfants, Montessorienne, diplômée d'études appliquées en sciences de l'éducation. Elle est formatrice, conférencière à l'origine de l'oxymore « les douces violences ». [www.christineschuhl.com](http://www.christineschuhl.com)

Christine Schuhl

Publié le 01 septembre 2025 dans les pros de la petite enfance

## Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant : un cadre commun pour tous les modes d'accueil



consultable et téléchargeable  
via ce QR-Code



Le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant, publié en 2025 par le ministère des Solidarités et de la Famille, constitue un outil central pour renforcer la qualité éducative, relationnelle et organisationnelle dans l'ensemble des modes d'accueil : crèches, micro-crèches, assistants maternels, accueils à domicile, jardins d'enfants, ou relais petite enfance (RPE).

La Charte nationale prend vie dans un référentiel commun à tous les professionnels de la petite enfance.

L'article L.214-1-1 du Code de l'action sociale et des familles prévoit que les principes de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant soient déclinés dans un référentiel national.

C'est désormais chose faite : ce référentiel traduit concrètement les attentes communes en matière de qualité éducative, relationnelle et organisationnelle, donnant ainsi une portée opérationnelle aux valeurs de la Charte.



## Réforme Complément Mode de Garde

Le 1er septembre dernier :

- s'est opéré un nouveau mode de calcul du CMG à l'heure, jusqu'aux 6 ans de l'enfant prenant en compte les ressources du foyer (N-2), le nombre d'enfants à charge, le coût horaire de l'accueil et le nombre d'heures d'accueil par mois ;
- a été supprimé l'obligation du reste à charge de 15% pour les familles ;
- le CMG a été étendu pour les familles monoparentales jusqu'aux 12 ans de l'enfant au lieu de 6 ans.

A partir du 1er décembre 2025 :

- en cas de résidence alternée, le CMG est octroyé pour chaque parent selon ses besoins respectifs (sous conditions selon la CAF).

## Urssaf Pajemploi

L'accueil de plusieurs enfants était effectuée via une seule déclaration mensuelle. Dès janvier 2026, les parents-employeurs devront saisir une déclaration distincte pour chaque enfant accueilli par l'assistant maternel. Pour plus d'informations : <https://www.urssaf.fr/accueil/actualites/pajemploi-declaration-par-enfant.html> ou via ce QR-code :



## Attestation d'honorabilité

Ce document garantit que le ou la professionnel.le n'a pas de condamnation inscrite sur son bulletin n°2 du casier judiciaire ou au Fichier Judiciaire Automatisé des Auteurs d'Infractions Sexuelles et Violentes (FJJAISV) qui lui interdit de travailler auprès des mineurs.

Les antécédents judiciaires de toutes les personnes de plus de 13 ans résidant au domicile de l'assistant maternel doivent être également vérifiés.

L'attestation d'honorabilité valide (datée de moins de 6 mois) doit être présentée à :

- son futur employeur lors de l'embauche,
- son employeur actuel lors des vérifications périodiques (tous les 3 ans),
- son conseil départemental lors de la demande ou renouvellement d'agrément et a minima tous les 5 ans.

Pour renseignements et faire une demande d'attestation : <https://honorabilite.social.gouv.fr/> ou via ce QR-code :



## Modification de la Charte Nationale de l'Accueil des Jeunes Enfants

L'arrêté du 27 juin 2025 modifie cette Charte en précisant : "Il est interdit d'exposer un enfant de moins de 3 ans devant un écran (smartphone, tablette, ordinateur, télévision) compte tenu des risques pour son développement."



## Comptines à gestes

### Brrr il fait froid !



Brr ! Brr ! Brr ! Il fait froid ! Froid ! Froid !  
 Pour nous réchauffer, nous allons taper  
 Avec nos mains  
 Sur nos bras  
 Et vos oreilles...frottez, frottez, frottezz!  
 Arrêtez !



Retrouvez les gestes avec la vidéo Youtube  
 via ce QR-Code :



### Trois poignées de terre

Trois poignées de terre dans mon joli pot.  
 Et une, et deux, et trois Tra la la la.

Trois petites graines dans mon joli pot.  
 Et une, et deux, et trois Tra la la la.

Trois petites gouttes d'eau dans mon joli pot.  
 Et une, et deux, et trois Tra la la la.

Trois petites fleurs Dans mon joli pot.  
 Et une, et deux, et trois Tra la la la la.



Retrouvez les gestes avec la vidéo Youtube  
 via ce QR-Code :



## Idées lectures



Publiés en 2014, "Blanc sur Noir" et "Noir sur blanc" sont 2 petits albums où l'autrice-illustratrice réinterprète et modernise l'imagier classique en proposant des illustrations du quotidien de manière sobre et esthétique.

Plus de 30 ans plus tard, le concept de ces 2 livres est repris sous un nouveau format : il se déplie comme un accordéon et s'observe des 2 côtés. Avant de la manipuler et d'écouter avec assiduité l'adulte nommer et commenter les images, Bébé, attiré par les formes contrastées, va se contorsionner pour essayer de l'attraper jusqu'à faire des roulés-boulés...



En résumé, il a tout pour accompagner la motricité et l'acquisition du langage. Dès 4 mois.

Auteur : Tana Hoban / Edition : Kaléidoscope

